

Directeur artistique

RNCP42633 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	132f, 320v
Formacode(s)	46217, 46301, 46081
Code(s) ROME	E1205, E1104, B1101, H1204, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2031

Certificateur(s)

ACADEMIE JULIAN RIVE GAUCHE · SIRET : 78428121400014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le directeur artistique est responsable de la définition des concepts artistiques. Il encadre, pilote et stimule les réflexions des équipes de création et s'assure de la réalisation des projets en cohérence avec la stratégie commerciale et les attentes du client. Il accompagne et conseille le commanditaire dans son projet de développement d'image. Il traduit une stratégie de communication en éléments visuels pour lui donner du sens. Le directeur artistique identifie les ressources et les expertises qui doivent être mobilisées. Chef d'orchestre, il peut si besoin s'entourer d'une équipe constituée de différents talents, incluant des designers, auxquels il peut recourir et qu'il coordonne. Ainsi la certification « Directeur Artistique » apporte une réponse directe aux besoins des entreprises qui recherchent des profils polyvalents possédant des compétences solides en direction artistique : créativité, sens graphique, culture graphique et générale, pilotage de projet, ... La culture esthétique et générale est très importante dans cette fonction car elle va être liée au besoin d'innovation créative (identité graphique unique, création de contenus originaux, ...) que les entreprises recherchent en termes de communication et d'image de marque.

Les entreprises attendent des profils qu'ils soient en mesure de concevoir et produire des univers visuels et des cadres éditoriaux, d'encadrer les équipes et de garantir la cohérence de tous les éléments que ce soit en interne comme en externe. Elles attendent que le DA soit force de proposition mais surtout possède une forte capacité à convaincre et à fédérer autour des règles de communication.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses fonctions, le directeur artistique est amené à réaliser différentes activités qui peuvent varier selon sa spécialisation et le domaine dans lequel il évolue.

La certification vise les activités suivantes :

Définition d'une direction artistique

- Réalisation d'une veille pluridisciplinaire structurée
- Élaboration d'un cahier des charges structuré
- Construction d'une stratégie éditoriale et de communication
- Intégration des normes, contraintes et principes RSE à l'ensemble des choix conceptuels

Conception du cadre opérationnel d'une direction artistique

- Construction d'une méthodologie de production permettant d'organiser, planifier et structurer le projet
- Elaboration du plan de production des prototypes et des supports immersifs
- Validation de la qualité technique, esthétique et fonctionnelle des images et supports

Développement et promotion d'une activité professionnelle de direction artistique

- Présentation et défense d'une démarche créative structurée
- Construction d'une stratégie de développement d'activité
- Mise en place d'un dispositif de suivi et de fidélisation client

Selon la spécialisation choisie :

Déploiement et pilotage d'un projet Image et Média

- Mise en place et supervision d'un plan de pilotage permettant d'organiser les équipes internes et externes
- Conception de supports opérationnels permettant de guider l'ensemble des parties prenantes
- Évaluation des coûts de production et arbitrage des choix techniques et créatifs

Déploiement et pilotage d'un projet Communication et Marque

- Conception d'un dispositif de communication cohérent articulant cibles, messages, supports et territoires d'expression
- Organisation et pilotage des parties prenantes internes et externes
- Évaluation de la performance des actions de communication

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification vise les compétences suivantes :

- Enrichir la réflexion éditoriale, communicationnelle et visuelle d'un projet à partir d'une veille pluridisciplinaire, afin d'orienter la direction artistique
- Définir les besoins du commanditaire, dans une posture professionnelle affirmée, afin d'établir une relation de travail structurée et de produire un cahier des charges fiable, reconnu par les parties prenantes, en menant une démarche d'analyse relationnelle et contextuelle fondée sur l'écoute active, la clarification des besoins et la compréhension du contexte.
- Définir un médium de narration et des supports de diffusion afin de mettre en forme la stratégie éditoriale et la communication du commanditaire traduisant clairement le positionnement et la direction artistique et respectant les enjeux de production et de déploiement du projet.
- Articuler les choix conceptuels d'une direction artistique avec les enjeux RSE et d'inclusivité, afin de garantir un projet conforme, soutenable et adapté aux conditions de déploiement.
- Elaborer des méthodologies de production afin d'assurer le développement et la formalisation du projet de direction artistique, en mobilisant différents expertises et médiums d'expression.
- Structurer le projet de direction artistique de manière claire et immersive, afin de permettre au commanditaire de valider les choix de direction artistique, en prototypant les supports de communication adapté à tous les types de public grâce à des outils de conception modernes (logiciels, IA, ...) et en créant le système de déclinaison intégrant les principes narratifs et iconographiques afin de respecter les enjeux de production.
- Contrôler la qualité des images et des supports de communication en vérifiant leur conformité et l'adéquation avec les contraintes d'usage afin de garantir la cohérence du projet dans le respect de la direction artistique définie.
- Affirmer une démarche créative singulière, adaptable et argumentée, afin de démontrer sa capacité à porter une direction artistique cohérente, faisable et porteuse de sens, en structurant ses partis pris, en analysant les retours reçus, et en ajustant ses choix de manière constructive.
- Développer des relations clients durables et juridiquement sécurisées, afin de promouvoir son activité, élargir son portefeuille client et contractualiser des collaborations professionnelles pérennes, en structurant sa stratégie, ses outils de prospection, sa communication et ses documents.
- Entretenir une relation client active et durable, afin de favoriser le renouvellement des missions et le bouche-à-oreille professionnel, en mettant en place des actions de suivi, de communication continue et de fidélisation.

Selon la spécialisation choisie :

Pilotage d'un projet Image et Média

- Garantir la qualité de la production visuelle et des supports (édition, communication, ...) en supervisant l'ensemble des équipes (internes, prestataires, fournisseurs...) de manière à garantir les bonnes conditions de travail.
- Contrôler la bonne application de la direction artistique par l'ensemble des parties prenantes (services, directions, partenaires, prestataires...) en produisant des supports dédiés (charte graphique, guidelines, kits d'utilisation, ...) grâce à des outils professionnels modernes (logiciels, IA générative, ...).
- Arbitrer les décisions finales selon les coûts de production du projet afin de garantir la direction artistique en évaluant la pertinence de chaque poste.

Pilotage d'un projet Communication et Marque

- Structurer les dispositifs de communication sur l'ensemble des supports et canaux de la marque afin d'assurer la pertinence du positionnement du commanditaire, en articulant cibles, messages et territoires d'expression.

- Coordonner les parties prenantes impliquées dans les projets de communication (équipes internes, partenaires, prestataires) en garantissant des conditions de travail adaptées à chacun, afin de garantir la bonne interprétation et la mise en œuvre de la stratégie de marque et de la direction artistique définies.
- Évaluer l'efficacité des actions et dispositifs de communication au regard des objectifs de marque, afin d'ajuster les choix stratégiques, éditoriaux et créatifs, en mobilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Blocs de compétences

RNCP42633BC01 — Définir une direction artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Enrichir la réflexion éditoriale, communicationnelle et visuelle d'un projet à partir d'une veille pluridisciplinaire, afin d'orienter la direction artistique.

Définir les besoins du commanditaire, dans une posture professionnelle affirmée, afin d'établir une relation de travail structurée et de produire un cahier des charges fiable, reconnu par les parties prenantes, en menant une démarche d'analyse relationnelle et contextuelle fondée sur l'écoute active, la clarification des besoins et la compréhension du contexte.

Définir un médium de narration et des supports de diffusion afin de mettre en forme la stratégie éditoriale et la communication du commanditaire traduisant clairement le positionnement et la direction artistique et respectant les enjeux de production et de déploiement du projet.

Articuler les choix conceptuels d'une direction artistique avec les enjeux RSE et d'inclusivité, afin de garantir un projet conforme, soutenable et adapté aux conditions de déploiement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP42633BC02 — Concevoir le cadre opérationnel d'une direction artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer des méthodologies de production afin d'assurer le développement et la formalisation du projet de direction artistique, en mobilisant différents expertises et médiums d'expression.

Structurer le projet de direction artistique de manière claire et immersive, afin de permettre au commanditaire de valider les choix de direction artistique, en prototypant les supports de communication adapté à tous les types de public grâce à des outils de conception modernes (logiciels, IA, ...) et en créant le système de déclinaison intégrant les principes narratifs et iconographiques afin de respecter les enjeux de production.

Contrôler la qualité des images et des supports de communication en vérifiant leur conformité et l'adéquation avec les contraintes d'usage afin de garantir la cohérence du projet dans le respect de la direction artistique définie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP42633BC03 — Développer et promouvoir une activité professionnelle de direction artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Affirmer une démarche créative singulière, adaptable et argumentée, afin de démontrer sa capacité à porter une direction artistique cohérente, faisable et porteuse de sens, en structurant ses partis pris, en analysant les retours reçus, et en ajustant ses choix de manière constructive.

Développer des relations clients durables et juridiquement sécurisées, afin de promouvoir son activité, élargir son portefeuille client et contractualiser des collaborations professionnelles pérennes, en structurant sa stratégie, ses outils de prospection, sa communication et ses documents.

Entretenir une relation client active et durable, afin de favoriser le renouvellement des missions et le bouche-à-oreille professionnel, en mettant en place des actions de suivi, de communication continue et de fidélisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Dossier professionnel

Étude de cas

RNCP42633BC04 — Déployer et piloter un projet Image et Média – Option Image et Média

LISTE DE COMPÉTENCES

Garantir la qualité de la production visuelle et des supports (édition, communication, ...) en supervisant l'ensemble des équipes (internes, prestataires, fournisseurs...) de manière à garantir les bonnes conditions de travail.

Contrôler la bonne application de la direction artistique par l'ensemble des parties prenantes (services, directions, partenaires, prestataires...) en produisant des supports dédiés (charte graphique, guidelines, kits d'utilisation, ...) grâce à des outils professionnels modernes (logiciels, IA générative, ...).

Arbitrer les décisions finales selon les coûts de production du projet afin de garantir la direction artistique en évaluant la pertinence de chaque poste.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique - Image et Média :

À partir d'un projet réel ou simulé de direction artistique orienté Image et Média.

Pour plus d'informations sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42633BC05 — Déployer et piloter un projet Communication et Marque – Option Communication et Marque

LISTE DE COMPÉTENCES

Structurer les dispositifs de communication sur l'ensemble des supports et canaux de la marque afin d'assurer la pertinence du positionnement du commanditaire, en articulant cibles, messages et territoires d'expression.

Coordonner les parties prenantes impliquées dans les projets de communication (équipes internes, partenaires, prestataires) en garantissant des conditions de travail adaptées à chacun, afin de garantir la bonne interprétation et la mise en œuvre de la stratégie de marque et de la direction artistique définies.

Évaluer l'efficacité des actions et dispositifs de communication au regard des objectifs de marque, afin d'ajuster les choix stratégiques, éditoriaux et créatifs, en mobilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique - Communication et Marque :

À partir d'un projet réel ou simulé de direction artistique orienté Communication et Marque.

Pour plus d'informations sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le directeur artistique exerce principalement dans agences de communication/publicité/branding, chez annonceurs (directions communication/marketing/design), studios de création/production, médias/presse/édition, et en freelance/consulting. Cette diversité reflète le rôle transversal de la direction artistique dans la chaîne de valeur de la communication visuelle et de contenu.

Dans les petites structures, le/la DA a un périmètre large et polyvalent avec une forte autonomie et des interactions directes clients/production. Les DA y cumulent souvent conception, suivi de production, relation client et parfois achat/prestation.

Dans les moyennes/grandes organisations, les DA sont plus spécialisés (par secteur : mode, sport, santé ; ou par média : digital/TV/édition/motion/UI) et intégrés dans des équipes pluridisciplinaires, sous la responsabilité d'un Directeur de la communication. Le périmètre se concentre sur la direction artistique, l'encadrement créatif et la cohérence de marque.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Art director / Artistic director

Brand art director

Brand designer

Chef de création artistique

Directeur artistique

Directeur artistique image et média

Directeur artistique communication et marque

Creative strategist
Directeur artistique digital
Directeur de la création
Directeur de création internet/web
Web art director
Creative leader
Chief creative officer

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Non applicable

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 386 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) U1X93 — Artistes plasticiens · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 610
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle U1X93 — Artistes plasticiens

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale (étudiants)

- Entrée en 1ère année : Être titulaire d'un niveau bac, d'une certification de niveau 4 ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ET avoir validé la première année préparatoire. Cette année préparatoire, spécifique à l'établissement, constitue à la fois un dispositif de positionnement et un tremplin d'intégration
- Entrée en 2ème année : Être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), Sur étude de dossier
- Entrée en 3ème année : Être titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...). Sur étude de dossier

En formation continue

- Entrée avec un niveau 6 : Être titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),

Ou Être titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),

- Entrée avec un niveau 5 : Être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),

Ou Être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),

- Entrée avec un niveau 4 : Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, d'un DEAU ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 48 mois minimum

Dérogations spécifiques :

Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, il devra présenter un dossier ou des éléments permettant de démontrer sa capacité à suivre la formation et valider la certification professionnelle (année préparatoire proposée par l'école, VAP, attestation employeur, ou toute autre preuve d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative montrant qu'il possède les prérequis nécessaires à l'obtention de la certification). La décision d'acceptation sera prise après étude des éléments fournis.

Le respect de ces prérequis est vérifié avant toute session de certification

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

En formation initiale (étudiants)

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation,
- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

En formation continue

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation
- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 4 membres dont 50% de professionnels :

- Le directeur de l'école
- Un responsable pédagogique ou son représentant
- Deux professionnels externes, exerçant dans le métier visé

La parité employeur/salarié est contrôlée.

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/07/2031
Date de dernière délivrance possible	17/07/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	72	0	86 %	—
2023	67	0	83 %	89 %
2022	72	0	72 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35876

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36738, RNCP38589, RNCP38942, RNCP39251, RNCP40915

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.penninghen.fr/formation/direction-artistique>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42633/>